

Vollore-Montagne

Bulletin Municipal n°39
2021/2022



A NOS CAMARADES
VICTIMES DE LA GUERRE 39-45
BELAIRE Jean 2 Octobre 1942
CATHONNET Georges 3 Juin 1943
MATHIEUX Gustave 2 Juillet 1943

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

1914	
CORNET Louis	1914
DECONZON Jacques	1914
GARNIER Gabriel	1914
MATHONNIER Jean Henri	1914
MENARDIER Louis	1914
MUNICHON Jean	1914
1915	
BEAL Joseph	1915
BOULET Jean V.	1915
DELECE Maurice JM.	1915
GARREY E. Louis	1915
MATHIEU Henry	1915
PONET Paul	1915
1916	
GERMAIN Jean	1916
MALARDY Jean	1916
MIGNONNEAU Jean Marie	1916
OMEREAU C. Auguste	1916
1917	
PLANCHET Paul	1917

Le Sommaire

• Le mot du maire	Page 1
• L'état civil	Page 2
• Budget	Page 3
• Associations	Page 4
• Nouvelles activités	Page 8
• Vie communale	Page 9
• Annonces municipales	Page 12
• Au fil du Trinquart et ses ponts	Page 13
• L'aménagement du bourg au fil des travaux !	Page 14
• Vie économique	Page 16
• Nos président d'associations	Page 18

Numéros utiles

• **Agence Postale** - Le Bourg - 63120 Vollore-Montagne - Tél : 04 73 53 79 54
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h.

• **L'Ecole** - Mme Burias - Directrice - Le Bourg - 63120 Vollore-Montagne -
Tél : 04 73 53 73 12

• **Mairie** - Le Bourg - 63120 Vollore-Montagne
Tél : 04 73 53 78 34 - Fax : 04 73 53 74 37
Email : mairie@vollore-montagne.net - <http://www.vollore-montagne.fr>
Horaires d'ouverture : le lundi de 9 h à 12 h & de 14 h à 17 h, le mardi et le mercredi de 9 h à 12 h, fermé le jeudi et le vendredi de 9 h à 11 h 30.
Pour rencontrer le Maire : le lundi de 9 h à 11 h ou sur rendez-vous.

• **Horaires d'ouverture des déchèteries Thiers Dore & Montagne**
• Déchèterie de St Rémy sur Durolle (Les Goyons) - Tél : 04 73 80 12 11
à l'année - Lundi au samedi : 9 h 15 à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30
• Déchèterie de Thiers (Matussière) - Tél : 04 73 80 15 06
à l'année - Lundi au samedi : 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30
• Déchèterie de Courpière (ZA Lagat) - Tél : 04 73 51 25 12
à l'année - Lundi au samedi : 9 h 15 à 12 h 15 - 13 h 30 à 17 h 30
• Déchèterie de Puy Guillaume (ZA Lache) - Tél : 04 73 94 11 80
à l'année - Lundi au samedi : 9 h 15 à 12 h 15 - 13 h 30 à 17 h 30

- **Services d'aides et d'urgence**
• Les pompiers : 18 - 112 (pour portable) • Le Samu : 15 • La gendarmerie : 17
• Résidence "Les Châtilles" (portage de repas à domicile) : 04 73 51 88 26
• ERDF Dépannage (en cas de coupure d'électricité) : 09 72 67 50 63
• ORANGE (ligne défectueuse ou dégradation du réseau) : 1013

Bulletin Municipal de Vollore-Montagne - N° 39 - Septembre 2021/2022

Directeur de publication et rédacteur principal : Jean-François Delaire / Commission Bulletin Municipal

Crédit photos : Catherine Bonnefoy, Cyril Bonnefoy, Daniel Bost, Bruno Chanel, Agathe Courtois, Jean-François Delaire, Jean-Yves Dolphin, Franck Gogolewski, Vanessa Gouttegas, Nicole Guyonnet, Julien Marchand, Marie Marques, Christine Rigaud, Alexandre Viale, Jacques Vialle.

Mise en page : Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Impression : M ta Com'



Le mot du Maire

Chères Volloroises, chers Vollorois,

Durant l'année 2021 la situation sanitaire a encore imprégné notre quotidien, nous obligeant à adapter nos activités, nos projets en fonction d'une marge de manœuvre bien réduite. Il en est allé de même pour les associations qui ont dû revoir à la baisse le calendrier des manifestations prévues. L'année 2022 est apparemment celle du retour à la normale. Malgré la situation anxiogène générée par les informations qui nous submergent, nous prendrons toujours plaisir à nous retrouver pour échanger lors de moments conviviaux.

Les travaux du bourg sont dans leur dernière phase et nous pourrons les inaugurer en 2023, une occasion de plus de nous retrouver. Je sais que les Vollorois et notamment les habitants du bourg ont subi certains désagréments dus à ces travaux, mais nous savons que c'était un passage indispensable pour profiter d'un bourg rénové et tourné vers l'avenir.

Les résultats officiels du dernier recensement ne sont pas à ce jour connus de façon précise mais je peux vous annoncer que la population est en nette augmentation ce nous montrent l'intérêt que notre commune suscite pour de nouveaux habitants qui viennent retrouver dans notre beau village les marqueurs recherchés, ceux-là même qu'il nous faut maintenir et valoriser tant ils sont l'identité de Vollore depuis toujours : le grand air, les services, les commerces, la restauration, bref, une véritable qualité de vie que beaucoup nous envient ...tout ceci vient conforter cette envie de s'installer chez nous durablement, envie renforcée par les prévisions de l'évolution climatique.

Prochainement nous réunirons, avec une nouvelle formule, ces nouveaux Vollorois pour partager avec eux leurs impressions.

Notre école, qui voit cette année l'arrivée d'une nouvelle directrice, continue à accueillir de nouveaux enfants. L'effectif de la rentrée est de 26 élèves, nous maintenons donc sans soucis les deux classes.

Je tiens à remercier personnellement les associations et leurs présidents qui ont travaillé ensemble sur les événements festifs comme pour la journée du 14 juillet. Cette collaboration est le signe d'un bon esprit tourné vers le collectif. J'en profite pour repasser le message que nos associations sont toujours en recherche de bénévoles. Leur travail est une des bases du dynamisme de notre commune.

Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette belle énergie se maintienne; ainsi, venez nombreux à ces festivités qui nous ont tant manqué durant la crise du covid. J'en veux pour preuve votre belle participation aux repas du comité des fêtes, de la chasse, et autres marchés.

Bonne continuation à tous, je vous souhaite le meilleur.

Le Maire, Jean-François Delaire





L'État civil

Naissances 2021

- **Néo Delaveau**, né le 17 février, fils de Cyrille Delaveau et Magali Hodoul, à Laguelle
- **Jonas Cartillier-Mignot**, né le 3 août, fils de Céline Cartillier et Bastien Mignot, à Lavor
- **Léonie Gouttefangeas**, née le 16 septembre, fille de Vincent Gouttefangeas et Vanessa Gouttegatas, au Sopt
- **Margaux Courtois**, née le 5 novembre, fille de Julien Courtois et Agathe Colle, à Bournier
- **John Pintrand**, né le 23 janvier, fils de Anthony Pintrand et Stéphanie Peronnet, à Archimbaud



Léonie



Margaux

Mariage 2021



Mr et Mme Chabrol

- Le 17 juillet : **Alain Vachias** et **Katia Deplat**
- Le 18 septembre : **André Chabrol** et **Valérie Durieux**
- Le 9 octobre : **Sylvain Beaulaton** et **Séverine Moutot**

Décès 2021

- Le 28 janvier : **Antoine Ponchon** de Bourdillon
- Le 21 février : **Aimé Ducros** de Sugier
- Le 3 mai : **Louis Dufraisse** du Sopt
- Le 16 juillet : **Marthe Violi** du Bourg

Inhumations sur la Commune

- Le 7 mars : **Jeanne Verne**
- Le 21 mai : **Jeannine Brissay**
- Le 11 juin : **Ginette Provenchère**
- Le 14 juin : **Marcelle Lévigne**
- Le 6 décembre : **Robert Lévigne**



Budget

1- Section de fonctionnement - Budget Général

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à **495 316,00 €**

RECETTES		DEPENSES	
Contributions directes	173 697,00 €	Fournitures, travaux d'entretien, électricité	227 500,00 €
Atténuations de charges (remboursement IJ + CAE)	3 500,00 €	Charges de personnel	175 000,00 €
Dotations Subventions (Dotations de l'Etat)	104 169,00 €	Autres charges de gestion courante (service incendie, cotisations aux syndicats intercomm. subv. associations)	53 525,00 €
Autres produits (cantines, revenus des immeubles, divers remboursements)	29 500,00 €	Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	10 200,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	130 337,93 €	Atténuation de produits (fonds péréquation intercommunale + reversement taxes agence de l'eau)	5 400,00 €
Excédent fonctionnement reporté	34 297,90 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 564,17 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 191,00 €
Autres produits financiers-produits exceptionnels	10 250,00 €	Charges exceptionnelles	500,00
TOTAL RECETTES	495 316,00 €	TOTAL DEPENSES	495 316,00 €

2- Section d'investissements

La section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses à **930 217,17 €**

RECETTES		DEPENSES	
Dotations (FCTVA -	43 638,78 €	Dépenses d'équipements	124 536 €
Subventions (DETR, département, région...)	129 340,49 €	Emprunts et dette assimilée	62 760,00 €
Opérations patrimoniales	999,90 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 874,07 €
Prélèvement provenant de la section de fonctionnement	36 501,00 €	Restes à réaliser 2021	509 841,00 €
Restes à réaliser 2021 (sub)	719 737,00 €	Solde d'exécution reporté	209 206,10 €
TOTAL RECETTES	930 217,17 €	TOTAL DEPENSES	930 217,17 €



Associations

Club de Football - US Pertuis

L'US Pertuis entame une nouvelle saison, sa deuxième dans le **championnat départemental 4**. L'année dernière, les compétitions se sont arrêtées en octobre pour ne jamais reprendre en raison de la crise sanitaire. Le club était classé en milieu de tableau.

Il n'y aura pas eu non plus de manifestations ni de calendriers.

Le club s'est vu offrir un **nouveau jeu de maillot, financés par l'entreprise JP Informatique**, gérée par Mr Régis Durin.

Cette année, après un bon début de championnat, l'US Pertuis se classe dans les premières places.

Après une année passée à Viscomtat, les matchs se déroulent depuis février 2022 à Vollore-Montagne.

C'est avec grand plaisir que nous vous avons retrouvé lors de nos traditionnels calendriers et nous vous remercions pour votre chaleureux accueil. La journée Tripes-Beefs n'a pas eu lieu en raison du contexte sanitaire.

Le club a eu la volonté de **créer une équipe féminine**. Les entraînements ont d'ailleurs commencé les vendredi soir à 19 h 15. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes motivées pour les rejoindre.

Le samedi 23 avril, nous avons organisé une remise de maillots entre joueurs, joueuses et dirigeants, ainsi que les Maires des deux communes au siège social, l'épicerie Dubien. Nous en profitons pour remercier Solange et Yves pour leur accueil, ainsi que les deux municipalités qui nous épaulent au quotidien, et qui nous ont toujours soutenus. Le 14 juillet 2022, le club a organisé un tournoi de football, pour compléter la journée festive prévue ce jour.

Toutes personnes souhaitant nous rejoindre en tant que joueuse ou joueur ainsi que dirigeants sont les bienvenues.

L'association FNACA

Les anciens combattants assistent aux manifestations du 19 Mars du 8 Mai du 8 Juillet et du 11 Novembre.

Puis ils se réunissent autour d'un bon repas dans les restaurants du village.

Ils remercient Monsieur Yves Fayet le clairon, qui anime la cérémonie.



Commémoration du 8 mai 2022

Du monde au marché !



Les Marchés et la foire

C'est avec **succès** que se sont déroulés les marchés d'été et la foire du lundi de Pâques...

De plus le soleil était au rendez vous pour faire de cet événement un moment **très agréable et convivial**. Nous avons refait des marchés pendant l'été... avec encore plus de marchands et de propositions de choix !

Toute personne intéressée par ces événements peut contacter **Catherine Bonnefoy**.

L'amicale Laïque est une association qui, quand elle le peut, *aide aux financements des projets éducatifs* (pour l'année scolaire 2021-2022, l'Amicale a financé à hauteur de 65 % le voyage de fin d'année ainsi que la totalité des cadeaux et du goûter de Noël, les transports pour les sorties cinéma...) et autres. L'amicale est constituée de bénévoles principalement d'anciens parents et de parents d'élèves. Je suis présidente de L'amicale depuis fin 2018, et nous espérons refaire nos manifestations habituelles (théâtre et Virée des Druides).



La pièce Toc-Toc de Laurent Baffie

Après 2 années sans jouer, nous avons eu le plaisir de remonter sur scène et de vous présenter la pièce **Toc-Toc de Laurent Baffie**, les 19, 20, 25 et 26 mars 2022. Pour rappel, le théâtre est organisé par l'Amicale laïque qui œuvre pour les enfants de l'école en participant au financement des voyages en car (cinéma, les sorties scolaires ..), les cadeaux de Noël ainsi qu'une partie des voyages scolaires. Ceci est possible *grâce aux recettes générées par le théâtre et la virée des druides*.



Un repas plutôt dansant !

Repas des anciens

La crise du covid avait empêché le traditionnel repas que la municipalité, avec la participation du COVM offre aux Vollorois de plus de 75 ans. Cette année nous avons souhaité mettre en place une nouvelle formule, plus festive, et tout était prêt... jusqu'au moment de la déception. C'est pour cela que nous avons choisi de ne pas annuler ce repas mais bien de le reporter, ce qui fut fait le 7 juin jour où nous nous sommes donnés rendez-vous au restaurant des Touristes. Pour l'occasion, Jean-Marc Delorme musicien accordéoniste, trompettiste, chanteur était venu animer la journée.

De mémoire d'ancien, on n'avait pas connu pareille ambiance ! Le repas revêtit alors une couleur particulière. Après quelques chansons entonnées, les participants ont pu s'adonner à la valse, au passo et autre tango jusqu'à une heure avancée de la journée. De l'avis de tous, ce fut un succès que nous pensons déjà renouveler à la première occasion.



L'association MARACAS

après avoir vu les championnats 2020 et 2021 annulés pour cause de Covid, l'ensemble des pilotes du CIRCAS Auvergne étaient impatients de se retrouver à Vollore-Montagne pour une journée « de roulage » le but pour MARACAS était de permettre aux pilotes de venir, le temps d'une journée retrouver l'ambiance des courses de caisses à savon...juste pour le plaisir. Cette journée a été la seule de toute l'année 2021, elle donc eu une importance toute particulière.

Toutes les conditions étaient réunies pour que la journée se passe bien. Une soixantaine de participants, dont certains venus de loin (2 équipages Alsaciens), un public nombreux et une météo clémente ont fait de cette journée une belle réussite.

Le nouveau circuit proposé, technique et rapide à offert un spectacle de qualité, bien qu'il ait dû être raccourci en raison des travaux dans le bourg. Nous remercions tous les habitants de Bourdillon, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé tout au long du Week-end, de la préparation de la piste jusqu'à la fin rangement.

En 2022, dans le championnat du Circas Auvergne comme au championnat de France (à Lézigneux (42) les 1-2 et 3 juillet) mais pas de courses prévues à Vollore Montagne. Les équipages du Team MARACAS seront présents sur les pistes pour tenter de faire briller les Couleurs de Vollore-Montagne.
Julien Marchand



Attention au virage !

Le COVM

La traditionnelle fête de la bannière « *nouvelle formule* », organisée par le COVM, s'est tenue le samedi 21 mai à la salle des fêtes. Les Vollorois étaient venus souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune qui pour l'occasion se sont retrouvés à distribuer les traditionnelles guenilles autour du fougard !



Les vollorois autour du feu !

Pour le COVM comme pour tout le monde, l'année 2021 s'est déroulée de nouveau dans un contexte particulier. En effet seule la traditionnelle fête de la bannière, prévue habituellement le samedi suivant mardi gras, a pu être maintenue le 10 juillet dernier. L'organisation de cette journée a donc été adaptée à la saison et s'est déroulée en extérieur à la salle de l'avant-garde. Ainsi, après une journée de préparation dans l'esprit de la convivialité, le punch avait remplacé le vin chaud et les boudins créoles étaient dégustés avec succès au pied de la bannière tout en admirant le fougard animé musicalement par le chanteur reggae SMAD.

En ce début d'année, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 5 mars, un nouveau bureau a été élu : président Jean Yves Dolphin, vice-président Denis Cabaussel, trésorière Catherine Cabaussel, trésorière adjointe Laëtitia Roux, secrétaire Corentin Roux, secrétaire adjointe Laurine Vray. Nous avons à cette occasion décidé de reconduire la traditionnelle tripe du lundi de Pâques, qui a été une réussite. En effet nous avons retrouvé cet esprit de fête intergénérationnel où vous avez été nombreux à répondre présents et nous vous en remercions !

Nous profitons de ce bulletin pour vous informer que toutes personnes souhaitant s'investir lors des manifestations du Comité d'Organisation de Vollore-Montagne sont les bienvenues, et nous nous réjouissons de l'arrivée de bénévoles.
Le bureau du COVM

Club les Nouvelles Myrtilles

Le club « *des moins jeunes* », les Nouvelles Myrtilles, se réunit toujours le *troisième jeudi de chaque mois* de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle de l'Avant Garde de Vollore-Montagne.

Une petite belote ? Un scrabble casse-tête ? ou plus simplement passer un moment agréable à échanger quelques points de vue, loin de la solitude, autour d'un sympathique goûter...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : Jean-Luc Carpentier, président du club au 04 73 53 79 34.

Nous sommes impatients de vous accueillir parmi nous !



Une équipe très motivée

L'association de chasse communale

Après une année compliquée due au Covid notre saison de chasse 2021/2022 c'est déroulée le mieux possible, tout en se promenant dans notre belle commune, en écoutant nos fidèles chiens : aussi le résultat compte peu !

La chasse reste un loisir beau et passionnant !

Nous avons fini la saison avec la journée tripe ou nous avons servi 350 repas malgré le froid et la neige.

Merci à tous les gens présents et surtout à tous ceux qui ont proposé leurs services pour le bon déroulement de cette belle journée.

Le bureau : Président : Franck Gogolewski, secrétaire : Thierry Sarry, trésorier : Alexis Saint-André

ainsi que 10 autres membres.

Merci et à bientôt.

Franck Gogolewski

L'association de chasse du Trinquart

Ces deux dernières saisons ne ressemblent pas aux précédentes...

Nous devons désormais composer entre notre passion pour la chasse, les conditions sanitaires devenues compliquées et la réglementation sécuritaire indispensable à un fonctionnement serein.

L'accident malheureux survenu récemment dans le Cantal nous conduit à insister encore plus sur ce sujet.

Nous avons de lourdes responsabilités en matière de sécurité, nous devons les assumer sans faille et continuer notre travail sur la formation, l'éducation et le respect de tous les usagers de nos territoires.

Ceux-ci doivent aussi avoir conscience de leur totale responsabilité en la matière. Est-il acceptable que nos propriétés privées soient envahies à certaines périodes de l'année par des professionnels de la cueillette du champignon, souvent vêtus d'une veste noire ou d'une tenue de camouflage ?

Est-il acceptable que des engins à moteur, motos, quads ou autres, puissent être aussi irrespectueux de nos montagnes, de la nature en général et plus particulièrement des propriétés privées ?

Nous, chasseurs, sommes habitués à relever toute trace de gibier. Quelle surprise et quelle amertume en découvrant des traces de motos au pied du Roc Blanc !

Pourquoi certains sentiers sont-ils ouverts par ces mêmes contrevenants sur des sites remarquables où la faune et la flore se voient définitivement dépouillées de tous leurs droits ? Faut-il attendre que nos montagnes soient totalement polluées pour appliquer des mesures déjà existantes sur d'autres sites alpins ou pyrénéens ?

Nous venons de connaître deux années difficiles. Que seront les prochaines ?

Nous ne maîtrisons pas les éléments conjoncturels futurs mais nous sommes tous acteurs de notre avenir.

Rappelons-nous cette belle citation, attribuée à loisir à un chef Indien ou Antoine de Saint-Exupéry :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Respectons-la.

Jacques Vialle, Président de l'association « La Chapelle Trinquart »





Nouvelles activités

Pisciculture

La pisciculture du **Moulin de la Goutte** a été reprise en 2021 par **Laëtitia et Alexandre Viale** qui ont très vite trouvé leurs marques dans leur nouvel environnement... Une belle réussite de reprise !



Laëtitia et Alexandre Viale

Atelier DeREGINE, Mme Seve

J'ai créé mon site AtelierDeREGINE (AtelierDeREGINE) pour faire découvrir et partager mes créations uniques qui invitent à la décoration et qui tournent exclusivement autour du tissu : pêle-mêle avec toile de lin, accessoires et rubans de qualité créés dans la région, pochettes masques et porte-clef assortis, bijoux en tissu inspirés du boutis provençal, cartes de vœux (anniversaire, mariage, fête...) aux motifs découpés dans du tissu...« Choisir différents tissus avec minutie, les découper en petits morceaux, les réassembler soigneusement pour créer un ouvrage unique, voilà ce qui me motive et me réjouit ! »

Vous trouverez sur mon site aussi bien des créations pour la décoration de votre intérieur mais aussi pour une naissance, un mariage ou tout autre événement ;) Je peux également réaliser des créations aux tons personnalisés

J'aimerais également mettre en place des ateliers créatifs intergénérationnels avec des enfants et leurs parents ainsi qu'avec leurs grands-parents. Rien de plus satisfaisant que de créer ensemble en partageant des moments conviviaux et privilégiés.

Agent immobilier



Les Parfums de Lili

Vous souhaitez vous parfumer à petits prix ?

Découvrez les Parfums Exhalescence Même famille olfactive que celles des grandes marques.

Demander vite votre atelier olfactif.

Laetitia ROUX
Marsal
63120 Vollore Montagne
06 01 42 66 25

L'Écurie Entre ciel et terre

L'écurie Entre ciel et terre est située à la sortie de Vollore Montagne, direction Noirétable, au Moulin de Bournier. Venez découvrir à dos de cheval **les Monts du Forez et tous leurs recoins** : Pierre Pamole, Notre Dame de l'Hermitage, le Grün de Chignore, la forêt d'Ayguebonne et bien d'autres encore... Que vous soyez débutant ou confirmé, à la recherche de détente ou d'évasion, vous trouverez une promenade **adaptée à votre niveau** !

Sur réservation

L'écurie propose également différents types de pensions.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rendre visite !

Une belle
promenade dans les
bois !





Visite de Madame la Sous-Préfète

Le 3 février 2022, **Judith Usson**, sous-préfète de Thiers, était en visite sur Vollore-Montagne.

Après une présentation de la commune, le maire et ses adjoints ont dressé la liste des projets en cours. Madame la Sous-Préfète s'est intéressée aux travaux **accomplis au plan d'eau**, à la **mise aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite** de la mairie, et au **déroulement de l'aménagement foncier agricole et forestier** actuellement en déroulement sous l'égide du département. Elle a bien entendu souhaité déambuler dans le bourg pour percevoir au plus prêt l'aménagement en cours. Ses remarques sur le **dynamisme certain** de la commune se sont confirmées lors des visites de deux entreprises volleroises : la pisciculture de Laëtitia et Alexandre Viale au moulin de la Goutte et les Scieries du Forez dirigées depuis plusieurs générations par la famille Lévigne-Foulhox.



Madame la Sous-Préfète visite Vollore-Montagne



Les Concerts de Vollore



Le Quatuor en concert dans l'Église



L'Ensemble des Volcans est un groupe de musique (classique, musiques de films et musiques du monde). Le quatuor est la formule permanente (Quatuor des volcans) qui devient Ensemble des volcans quand il y a des projets nécessitant un effectif plus grand ou selon les besoins (ex : spectacle « Il était une fois Morricone », « Piazzollissimots »,...)
La compagnie existe depuis 20 ans et donne des concerts sur tout le Massif Central et bien au-delà.

Piazzollissimots ?

Un spectacle fait de musiques d'Astor Piazzolla : des chansons dont il a écrit les musiques et dont les textes sont signés par Horacio Ferrer, Mario Trejo, Fernando Solanas et Pablo Neruda...
Une partie de ces œuvres rares n'a quasiment jamais été reprise depuis les interprétations de Piazzolla lui-même qui accompagnait aussi des chanteurs sur des disques comme Jean Guidoni, Guy Marchand, Julien Clerc, Milva...
Ce fut un très beau moment de musique dans notre église, merci à eux et aux Concerts de Vollore d'avoir une fois encore fait étape dans notre commune...

Colis de Noël

2021, une année particulière où tout a été bouleversé, un repas festif programmé le jeudi 15 décembre à l'Hôtel des Touristes pour celles et ceux qui avaient choisi de passer un agréable moment de convivialité, mais dont le covid très présent avait entraîné l'annulation; ce n'était que partie remise.

Quant aux autres personnes âgées de plus de 75 ans qui avaient préféré un colis festif, acheté localement, elles l'ont reçu avant les fêtes de Noël.

Ainsi 5 colis femmes, 3 colis hommes, 5 colis couples et 4 colis pour personnes en maisons de retraite ont été portés au domicile, par les élus et les membres du CCAS.

Souhaitons que Noël 2022 soit l'aube d'une vie plus normale, plus sereine, plus joyeuse.



Le recensement

Le recensement de la population a eu lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

Il s'est très bien déroulé grâce à l'implication et à la motivation de **Mme Edith Chomette**, agent recenseur, et de Nicole Guyonnet, coordonnatrice communale qui effectue le travail de préparation et de collecte des données, mais aussi grâce à la bonne participation de la population qui a réservé un bon accueil à l'agent.

Sur 155 habitations principales recensées :

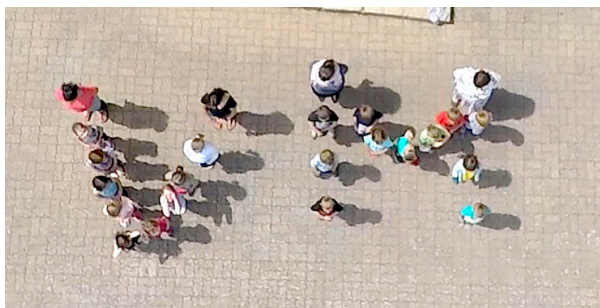
- **118 réponses internet**,
- **37 réponses papier**.

À ce jour, nous ne connaissons pas les résultats de cette enquête, mais nous notons une évolution favorable du nombre d'habitants.



La commémoration du 8 mai 2022





2020/2021, une année bien remplie !

Le fil conducteur de l'année a été un projet sur le thème de l'eau. A cette occasion, les enfants de l'école ont pu découvrir deux zones humides de Vollore-Montagne : le plan d'eau, zone réhabilitée avec une flore et une faune très riche et le Pas de Mousset et sa tourbière. Ils étaient accompagnés par Valérie Dupic, du CPIE, que nous remercions chaleureusement pour ses deux interventions de grande qualité. Ce projet pluridisciplinaire s'achève avec une classe découverte natation, à Bouvante-le-Haut, dans le Vercors, du 27 juin au 1er juillet. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir un nouvel environnement naturel, une nouvelle zone humide, de vivre ensemble une nouvelle expérience et de développer les compétences du savoir nager. Cet enseignement, traditionnellement assuré chaque année, n'avait pas pu avoir lieu ces trois dernières années, en raison des travaux de la piscine de Thiers.

A ce projet, s'en sont ajoutés d'autres : les élèves ont ainsi pu bénéficier de 5 sorties ski de fond au col de la Loge en janvier-février. Les enseignantes, jamais à court d'idées, ont aussi organisé une sortie festival du court-métrage à Thiers, une sortie spectacle vivant du programme Jeunes Pousses à Thiers, une semaine de festival du livre et une semaine de smart games à l'école.

Les élèves de Mme Minoret ont aussi pu expérimenter l'école du dehors : une fois par mois, ils se sont rendus dans l'environnement proche de l'école, pour y faire classe autrement. En fin d'année, ils ont pu découvrir la bibliothèque municipale : ils ont été accueillis par Catherine Bonnefoy, Laëtitia Roux et Colette Carpentier à qui les élèves de GS-CP-CE1 ont lu une histoire qu'ils avaient écrite et illustrée en classe. En échange, les bibliothécaires ont lu deux histoires aux enfants et ont partagé un goûter avec eux. Chacun était enchanté de cette rencontre qui, ils l'ont promis, ne sera pas la dernière !

Pour en savoir plus, vous avez pu acheter, dès le mois de juin auprès de nos élèves, et tout l'été à l'épicerie Dubien, la 23ème édition de notre journal Le Petit Montagnard. Vous pourrez ainsi découvrir son nouveau format ; nous espérons qu'il vous plait !

Enfin, la fête de l'école a eu lieu le vendredi 24 juin : elle fut l'occasion pour les enfants de présenter une partie de leur travail de l'année, mais aussi de restituer des cahiers d'écopiers d'une autre époque, qui se trouvaient jusque-là dans le grenier de l'école. Tous les Vollorois furent alors les bienvenus. Une école ne peut pas fonctionner sans la coopération de tous : ainsi, nous souhaitons remercier tout particulièrement l'ensemble des parents d'élèves, pour leur soutien sans faille et leur investissement toujours plus grand auprès de l'école ; le personnel communal qui nous entoure au quotidien : Céline Gouttefangeas, Corinne Frech, Anaïs Schmisser, Coralie Vialle, Christelle Provenchère et Catherine Cabaussel, leur aide nous est précieuse ; M. Le Maire et son équipe municipale pour leur soutien ; et l'Amicale Laïque La Montagnarde. Un autre remerciement tout particulier ira à la mairie et à l'Amicale Laïque de la commune d'Olmet qui ont souhaité participer au financement de notre classe découverte. Malgré plusieurs fermetures de classe dans les écoles voisines, et grâce à des effectifs qui augmentent, nous restons à deux classes en septembre. Toutefois, au plus grand regret de toute l'école, nous allons perdre Mme Minoret qui a obtenu sa mutation pour le Cantal. Les enfants, les parents d'élèves et ses collègues la remercient pour son investissement et sa bonne humeur à toute épreuve. Nous lui souhaitons une très bonne continuation et espérons la revoir de temps en temps. Nous souhaitons dorénavant la bienvenue Mallauray Burias. Nous souhaitons à la nouvelle équipe et aux enfants une très belle année scolaire !





Annonces Municipales

Bruits...

• Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les **bruits gênants** par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

- Des publicités par cris ou par chants
- De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par hauts parleurs
- De l'emploi d'appareils d'amplification
- Des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule
- De l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice

Les fêtes suivantes font l'objet d'une **dérogation permanente** : jour de l'an, fête nationale du 14 juillet, fête de la musique, fêtes annuelles de la commune concernée dont la date a été portée à la connaissance du Préfet ou du Sous-Préfet compétent.

• Toute personne utilisant des outils ou appareils, de quelques natures qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit **interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures** et l'après-midi du **dimanche et les jours fériés**, sauf en cas d'intervention urgente.

• Toute personne ou association de personnes exerçant sur un domaine public ou privé des activités de loisirs susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore devra prendre **toute précaution** afin que ces activités ne troublent pas la tranquillité du voisinage. Ces activités ne pourront qu'être **exceptionnelles** et **limitées dans le temps**.

• Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures
- Les samedis de 9 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

• Les propriétaires et possesseurs d'animaux quels qu'ils soient sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Le comité consultatif « **Accueillir au Village** » composé d'élus, de parents d'élèves et d'habitants a été créé afin de réfléchir au dynamisme du village, celui-ci travaille sur plusieurs points pour faciliter l'installation de nouveaux habitants sur la commune en ouvrant plus de logements à la vente ou à la location. Vous possédez un bien que vous souhaitez vendre ou louer, contactez nous à l'adresse suivante **accueillirauvillage@gmail.com**

Travaux Adressage

Un comité consultatif de 10 membres a été créé pour la mise en place de « **l'adressage postal** » sur la commune de Vollore-Montagne.

Ce comité devra nommer les rues, les voies, les places, etc... et faire le plan d'adressage qui permettra d'attribuer aux habitations leur numéro et nom de rue.

Plusieurs réunions préparatoires ont déjà eu lieu, mais il s'agit d'un long travail qui s'étalera sur plusieurs mois.

Écobuage

Rappel des règles à respecter en matière de brûlage des végétaux coupés ou sur pied (écobuage).

- Le brûlage des déchets verts produits par les ménages (taille de haies, tonte de pelouse...) est **strictement interdit**.

- Pour les professionnels, en particulier les agriculteurs et les forestiers, L'écobuage est **permis du 1^{er} janvier au 30 avril. Interdiction totale du 1^{er} juin au 30 septembre**.

Tout propriétaire désirant obtenir cette autorisation doit déposer à la mairie du lieu de situation des terrains concernés, et **au moins 15 jours à l'avance**, une déclaration sur le formulaire disponible en mairie.



Au fil du Trinquart et de ses ponts



Le pont du Bourg en 1905



Le pont en 2022

De tout temps, l'eau a été source de vie. Elle permet aux cultures et à la végétation naturellement spontanée de se développer. Elle est également source d'énergie et même productrice d'électricité. Nous nous intéresserons plus particulièrement à notre petite rivière appelée Trinquart et à **ses Ponts**.

Rappelons, pour mémoire, qu'avant de s'appeler Vollore-Montagne, notre commune, alors partie de la Paroisse de Vollore, était connue sous le nom de **La Chapelle-Trinquart**, et ce jusqu'en 1790. Revenons à notre Trinquart mais surtout à ses **nombreux ponts** qui l'enjambent devenus des Lieux-Dits.

Une source, captée à la Fontaine du Vin - notre actuel château d'eau - alimente un « ru » qui descend entre La Chevallerie et Les Bessières, limitant le département du Puy-de-Dôme et celui de La Loire.

Ce « ru », après avoir alimenté autrefois plusieurs écluses et un moulin et passant près de la Barque des Morts, traverse la D53 (Vollore-Noirétable) au **Pont des Rossias**, limite officielle des départements 63 et 42.

Il fait alors sa jonction avec le ruisseau de Bournier et prend alors le nom de Trinquart.

Le Trinquart traverse ensuite le chemin vicinal-Bournier-Vollore- sous le **Pont du Grand Citadou** pour venir alimenter notre Base de Loisirs, réalisée sur le site de notre ancien Plan d'eau.

A sa sortie, il traverse la route Plan-d'eau - Bourdillon sous le **Pont du Viret**, (le Viret étant une scierie animée par une scie battante, encore en activité au début du 20^e siècle.)

Très près, une « levée » (un bief) prenait autrefois l'eau du Trinquart pour l'amener au Moulin de Bourdillon.

Puis il continue sa route jusqu'au Bourg, pour arriver au Pont, **lieu-dit Le Pont**.

Après avoir traversé le bas du Bourg, il arrive au **Pont du Roc**, puis au **Pont de Madame** et poursuit sa descente entre Les Gorcias et Lodigerie puis passe sous le **Pont du Sopt**, avant de se jeter très vite, dans le Couzon, lequel termine sa course dans le Lac d'Aubusson :

N'oublions pas les 3 petits « **rus** » qui viennent le rejoindre :

-Le « **ru** » de **Bournier** avec son pont, le Pont de Bournier, dit **Pont du Chemin Neuf** et qui se jette pour former le Trinquart près du **Pont des Rossias**, comme mentionné ci-dessus.

-Le « **ru** » de **Pamole** qui passe sous la D42, Vollore-le Pertuis, au **Pont de Bourdillon** pour rejoindre la « levée » du moulin de Bourdillon et qui se jette dans le Trinquart au Pont.

-Le « **ru** » de **Laguelle**, qui collecte les eaux venant des prés en-dessous de La Chevallerie et traverse la D53 sous le **Pont de Laguelle** et poursuit sa course pour venir alimenter les bassins de la Base de Loisirs.

Parlons aussi du Couzon, limite naturelle entre les Communes de Vollore-Montagne et La Renaudie avec le **Pont de Rossias**, le **Pont de la Goutte** et le **Pont d'Archimbaud** et également limite Vollore-Montagne-Augerolles au **Pont de la Burie**.

En vous souhaitant de belles visites.

Nicole Guyonnet



L'aménagement du bourg au fil des travaux !





L'aménagement du bourg au fil des travaux !





Gîtes et Chambres d'hôtes

Domaine des Gorcias

Mr Guyonnet
04 73 53 78 32
xguyonnet@wanadoo.fr
<http://www.gorcias.com/gorcias.com/Bienvenue.html>



Gîte Laguelle

Mme Coudert
04 73 93 52 63

Gîte de la Chevalerie

Mr Delaire
04 77 24 73 34
micheldelaire@gmail.com

Les Gîtes du Verdier

Mr Fayard
06 75 38 99 01
lesgitesduverdier@orange.fr
lesgitesduverdier.fr

Le Gîte le Gadoux

Mr Chomette
04 73 53 73 89
Sur la commune d'Augerolles

Gîte Catherine ★★

Mr Fayard
Bourdillon
04 73 53 77 27 / 06 74 75 17 05
fayard.dominique@yahoo.fr

Gîte des Darots

Mr et Mme Sasse
Marsal
Gîte de France n°1595

Gîte Lavort

Mme Aubert
04 73 53 77 55
04 73 53 13 87



Gîte Pamole

Mr Bouterige
04 73 53 78 74

Les Paddocks, chambres d'hôtes

Lavort - Mme Degruterre
04 73 53 09 23
contact@auvergnatourismeequestre.fr
<https://www.auvergnatourismeequestre.fr/>





Vie économique

Hôtels et restaurants

Hôtel des touristes

04 73 53 77 50

Magalie et Joël Moignoux vous accueillent à l'Hôtel des touristes qui fait également bar et restaurant.

Hôtels
des
touristes



L'Auberge du Trinquart

04 73 53 78 84

Valérie et André Chabrol vous accueillent à l'Auberge du Trinquart.
<https://auberge-du-trinquart.business.site/>
Page Facebook : aubergedutrinquart



L'Auberge
du
Trinquart

La salle
du
restaurant
de
l'Hôtel



Régalez-
vous à
l'Auberge
du
Trinquart !



Commerce



Solange et Yves Dubien sont heureux de vous accueillir dans leur épicerie. Vous y trouverez un dépôt de pain, bar, tabac, presse, épicerie, gaz ainsi qu'une station-service. Une **livraison à domicile** est effectuée les **mardis et vendredis matin**.

Leur jour de fermeture est le lundi toute la journée.

Pour contacter l'épicerie auvergnate : 04 73 53 77 39.

Nos présidents d'associations



Cyril Bonnefoy,
président de l'US
Pertuis



Daniel Bost,
président de l'Amicale
des Pompiers



Christine Rigaud,
présidente de
l'Amicale Laïque



Jean-Luc Carpentier,
président du Club des
Nouvelles Myrtilles



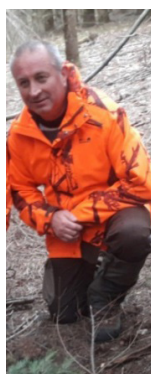
Julien Marchand,
président de MARACAS



Rolland Aubert,
président de la
FNACA



Jacques Vialle,
président de la société de
chasse du Trinquet



Franck Gogolewski,
président de la société de
chasse communale



Jean-Yves Dolphin,
président du Comité
d'Organisation de
Vollore-Montagne